



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
29.06.2021

L'an deux mil vingt et un et le cinq juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/44

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mmes TEULIER, GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mmes COUVREUR, GAVALDA, Mr TAUZIN Mme FARIZON, Mrs SALOMON, MASSON, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mr GALINIÉ procuration à Mme GAVALDA
Mr DEMAZURE procuration à Mr CAYRE
Mr MARIE procuration à Mme MILIN
Mme RAINESON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, excusés
Mr BALOUP.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

**INDIVIDUALISATION
SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES
2021/3**

Il est proposé au conseil municipal de procéder à une individualisation des subventions de fonctionnement exceptionnelles pour 2021 pour un montant de 1 000 €.

Il est proposé d'octroyer à l'association suivante, la subvention ci-après :

<i>ARTICLE 6745 subventions exceptionnelles</i>		
OMEPS - Bal de l'été	Culture	1 000 €
		1 000 €

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition comme exposée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 7 juillet 2021
David DONNEZ,
Maire,

